



solidaritenordsud.com

6, rue Clarous - 31200 Toulouse

Contact / Président : Jean-Michel DUFRECHOU

Site web : www.solidaritenordsud.com

Email : contact@solidaritenordsud.com

Origine de l'association

L'incroyable ampleur des inéquités et des déséquilibres entre les différentes régions de notre monde a toujours été un sujet de réflexion et de préoccupation pour nous.

Toutefois, s'est longtemps posée la question du « *que faire ?* ».

La Fondation du Crédit Coopératif (dans le cadre de l'association nationale Planète Urgence) a donné l'opportunité à notre Président de réaliser une mission dans des écoles du Nord du Bénin à la fin de 2005 : appui aux équipes d'enseignants, animations socio-éducatives (sensibilisation à des problématiques de santé et d'environnement, bibliothèque...).

Sur place, dans la ville de Tanguéta et dans des villages environnants de la très belle mais très pauvre région de l'Atacora, des liens ont été noués avec l'ONG Actions et Développement, mais surtout avec les hommes et femmes qui la composent.

De cette amitié est née une grande confiance qui fait aujourd'hui d'eux nos relais (mais aussi ceux de Planète Urgence) sur place. Dans ces conditions, et en ayant côtoyé de si près ce que sont les conditions de l'éducation et les problématiques de l'enfance et du développement dans cette région, nous vous prions de croire qu'il est plus facile de lancer ce projet associatif qui nous est cher que de ne rien faire.

Le « *que faire ?* » a donc trouvé sa réponse très naturellement en répondant, pour une partie au moins et parmi d'autres comportements individuels, au sujet de réflexion initial.

Objet de l'association

L'objet de notre association est de vous permettre de devenir un acteur de la solidarité Nord-Sud en aidant les enfants de la région de Tanguéta (Nord du Bénin) à disposer des moyens nécessaires à leur scolarité, et donc à un meilleur avenir.

Actions de l'association

Avec notre partenaire local, l'[ONG Actions et Développement](#), nous avons sélectionné les besoins auxquels il est le plus urgent de répondre, toujours avec le même objectif : PERMETTRE LA SCOLARISATION DES ENFANTS AFIN DE FAVORISER LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION, ET DE LUTTER AINSI CONTRE LA PAUVRETE, EN INTEGRANT LES PROBLEMATIQUES LIEES DE LA SANTE ET DE L'ENVIRONNEMENT. Ainsi, nous vous proposons de financer :

- [Kits scolaires](#) : coût de 2 € (0,68 € en tenant compte d'un avantage fiscal de 66%)

- [Pupitres scolaires](#) : coût de 32 € (10,88 € en tenant compte d'un avantage fiscal de 66%)

- [Construction de salles de classe](#) : coût de 6.500 € (2.210 € en tenant compte d'un avantage fiscal de 66%)

- [Construction d'une bibliothèque pour tout le canton](#) : coût de 13.500 € (4.590 € en tenant compte d'un avantage fiscal de 66%)

Autres pistes d'action envisagées : jumelage d'écoles, mise à disposition de matériel informatique (de dernière ou d'avant-dernière génération), accroissement du fonds de la bibliothèque, volontariat sur place (via Planète Urgence).

Efficacité 100%

Le format de poche de l'association vous assure que L'INTEGRALITE de vos dons arrivera sur le terrain, et pour les actions que vous avez choisies en priorité.

VOUS DONNEZ 1 €, ET 1 € EXACTEMENT ARRIVE SUR LE TERRAIN, sans perte en ligne liée à des frais de gestion quels qu'ils soient.

Ceux-ci sont intégralement pris en charge par nous à titre personnel : frais de gestion financière, administrative, de communication, d'équipement ou de déplacement...

Une transparence totale

Sur simple demande de votre part, nous nous engageons à mettre à votre disposition toute information qu'il vous plaira d'obtenir : pièce de comptabilité, devis ou facture des actions menées, pièces juridiques, explications sur nos choix,...

Notre seul objectif est d'avoir l'action la plus déterminante sur le terrain en vous offrant le schéma le plus efficace et le plus rassurant possible ; nous n'avons rien à cacher, et sommes ouverts à vos observations pour faire encore mieux.

Un dispositif fiscal avantageux

Notre association de solidarité internationale rentre dans la définition des « *organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel [...]* », vous permettant de bénéficier en tant que particulier ou en tant que personne morale d'un dispositif fiscal particulièrement avantageux.

Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant si vous êtes un particulier ou à 60% si vous êtes une personne morale, dans la limite de certains plafonds. Pour en savoir plus, [rendez-vous sur cette page internet](#).

Ainsi, d'une « efficacité 100% », le dispositif fiscal avantageux offert par l'Etat Français nous permet de passer à une efficacité de 250% si le donateur est une personne morale ou de 294% si le donateur est un particulier !!!

Si pour finir nous ajoutons à cela que 100 euro au Bénin ont un pouvoir d'achat (et donc d'action !) très supérieur à celui que nous connaissons en France, alors nous avons fini de comprendre qu'un effort financier modéré ici peut réellement avoir un impact déterminant là-bas...

Pour avoir une information complète et visiter notre site internet, [cliquez ici](#).

Pour télécharger un formulaire de don, [cliquez ici](#).